



SAINT-DENIS

de l'Alzeau au Linon

2023

BULLETTIN MUNICIPAL #3



Chères Dyonnisiennes,
chers Dyonnisiens,

Cela fait maintenant trois ans que vous nous avez élus au sein de ce Conseil Municipal.

Durant cette première partie de mandat, nous avons dû faire face à plusieurs défis et nous avons engagé des travaux dans de multiples

domaines comme le bassin, les halles place de la Fontaine, les bassins de lagunage mais aussi des travaux de voirie.

Nous devons continuer nos efforts afin de préserver notre patrimoine.

En effet l'église nécessite de gros travaux de rénovation avec tout d'abord la réfection totale de la toiture puis la reprise des plâtres intérieurs. Le bâtiment de la bibliothèque municipale devra également faire l'objet de travaux en commençant par le changement des menuiseries.

Nous prévoyons dans les nouveaux projets, la création d'un city stade, projet pour lequel nous avons déposé une demande de subventions auprès de l'Agence Nationale des Sports et auprès des finan-

ceurs habituels. Nous tenons à souligner le soutien des associations et de l'école, ce qui nous a permis de mettre toutes les chances de notre côté en présentant un dossier motivé.

Nous devons aussi poursuivre les travaux de voirie en priorisant les chemins les plus abîmés.

En 2022, nous avons pour la première fois accueilli le passage du Tour de France dans notre village. Ce fut un moment de convivialité retrouvé après plusieurs années de restrictions.

Mais c'est aussi l'année du cinquantième anniversaire de la création du Comité des Fêtes, une belle réussite avec la programmation d'un feu d'artifice au cœur du village.

Je tiens à remercier l'ensemble du monde associatif de Saint Denis pour son dévouement et son engagement.

Dans ce bulletin municipal, vous découvrirez un peu plus notre village ainsi que les travaux de l'équipe municipale.

Pour terminer, nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées dans notre village et nous vous souhaitons de passer un été chaleureux.

le maire,
Michael Laurent

sommaire

- 3** ● Votre équipe municipale
- 4** ● Focus : rénovation des halles
- 5-6** ● Vie locale
- 7** ● Les réseaux de communication
- 8** ● Travaux - Urbanisme
- 9** ● À vos agendas
- 10** ● Communication municipale
- 11** ● Environnement : des arbres remarquables
- 12** ● État civil - Numéros utiles
- 13** ● Le budget communal - La bibliothèque
- 14-15** ● La vie du bassin
- 16** ● La vie de l'école
- 17-19** ● La vie associative
- 20** ● Le tramway de la Montagne Noire

BULLETIN MUNICIPAL • SAINT-DENIS

Directeur de la publication : Michael Laurent
 Rédaction : Francis Vallet
 Graphisme et mise en page : BlueGraph'
 Illustrations : mairie de Saint-Denis
 photo de couverture : les arbres remarquables de Bès
 Impression : 400 ex par l'imprimerie de Bourg
 11100 Narbonne



VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



ÉLUS

Michael LAURENT, Maire

Chantal CONSTANSA, 1^{ère} Adjointe
 en charge du social, du patrimoine locatif,
 de l'éducation, des finances et du budget,
 déléguée communautaire (membre du CA
 du Centre intercommunal d'action sociale)

Patrick FOLCH, 2^e Adjoint
 en charge de l'environnement, du barrage et
 de l'irrigation, de la sécurité et du patrimoine

Robert CHABAUD, 3^e Adjoint
 en charge de l'eau potable, de la forêt de
 Saint-Denis, des travaux et des associations

Francis VALLET, 4^e Adjoint
 en charge de la communication, des festivités-
 manifestations, de la culture et du tourisme, des
 réseaux de communication



Conseillers Municipaux

Alexandra ASSIE
 Elisabeth BRENAC
 Delphine CLEBON
 Nadine COSTESEQUE
 Frédéric FUMET
 Virginie GARCIA
 Céline MOUNDY
 Gilles MOUNDY
 Michel PUECH
 Julie RAJOL



EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Service Administratif

Amélie GAGLIAZZO
 Marie MONREAL
 Léa GIOVANINI

Service Technique

Jérôme CROS
 Magali GARCIA
 Claude SOULIE

Agence postale

Véronique LAURENT



Courant 2021, la commune a engagé une réflexion sur la nécessité de procéder à la rénovation des halles. Dans cette perspective, un projet ambitieux a été mené, devant permettre de redonner à ce bâtiment de caractère, son cachet d'antan.

Ce projet de réhabilitation des halles a été confié à un architecte local. Le chiffrage définitif de cette opération s'élève à 64.300€ HT, soit un coût global de 77.160€ TTC.

Les travaux consistent en une réfection complète de la toiture et du clocheton, un nettoyage sous charpente afin de laisser les poutres apparentes et la réfection d'éléments de charpente, le nettoyage des murs intérieurs et la réfection du crépi (en partie basse), la réhabilitation de l'électricité, la sécurité incendie, la réfection des menuiseries et leur remise en peinture, ainsi que la conformité des installations au profit des personnes à mobilité réduite.

Le financement de cette réhabilitation est subventionné à hauteur de 70% par l'État, le Département et la Région. Cette opération a fait l'objet d'une validation en Conseil Municipal public, le mardi 10 janvier 2023.

Les travaux de ce chantier ont débuté courant mars 2023 et se terminent mi-juin. Une 2^e phase de travaux interviendra ultérieurement et concernera l'optimisation de l'installation électrique et le traitement des façades extérieures.

Ce bâtiment retrouvera ainsi une fonction historique de salle communale à la disposition des associations, apportant ainsi aux usagers un lieu de convivialité permettant un renforcement du lien social.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Par décision du Conseil Municipal public en date du 19 octobre 2022, la commune a procédé, à compter du jeudi 10 novembre 2022, à l'extinction de l'éclairage public selon les horaires suivants :

- 23 heures à 6 heures (heure d'hiver)
- 0 heure à 6 heures (heure d'été)

Cette décision répond au double objectif de :
 - réduire la pollution lumineuse et ses conséquences sur la biodiversité et la santé humaine,
 - limiter l'impact de la hausse significative et continue du prix de l'énergie depuis deux ans, par une réduction de la consommation liée à l'éclairage public.

Cette extinction concerne environ 86% de l'ensemble des luminaires implantés sur la commune.

Des contraintes techniques ne nous permettant pas de procéder à l'extinction d'une vingtaine de luminaires, qui de ce fait, sont maintenus en fonctionnement.

Cette décision d'extinction de l'éclairage public a permis à la commune de réaliser une économie significative (comparaison mars 2022/mars 2023 : - 5 836 kWh).



ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER BÂTI

La commune, par délibération du Conseil Municipal du 8 mars 2022, a pris la décision de se porter acquéreur d'un bien immobilier en vente, jouxtant le bâtiment des halles pour un prix hors frais de notaire de 73 000 €.

Son financement est réalisé par recours à un emprunt bancaire à hauteur de 70 000 €, remboursable sur une durée de 12 ans.

Cette acquisition est intervenue durant le deuxième semestre 2022.

Compte tenu de la réhabilitation en cours du bâtiment des halles, et donc de sa future utilisation pour diverses manifestations, cette acquisition va ainsi permettre ainsi une optimisation du bâtiment des halles tout en évitant les nuisances pour le voisinage immédiat.

Son acquisition a, par ailleurs, permis à la commune de mettre à disposition de nos associations, des locaux pour faciliter la gestion et l'organisation de leurs activités, en particulier dans l'optique de l'utilisation, après travaux, des halles de la place de la Fontaine.





LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE SUR LA COMMUNE



La commune de Saint-Denis a bénéficié en 2022, d'un spectacle exceptionnel et historique : le passage du Tour de France. Un tel évènement est d'autant plus rare que, depuis la création du tour de France cycliste, en 1903, notre village n'a jamais été traversé par les coureurs du Tour. C'est donc lors de la 15^e étape du Tour entre Rodez et Carcassonne, le dimanche 17 juillet, que cet évènement s'est produit !

De bon matin, les supporters des coureurs ont installé leur campement pour ne rien manquer



de cet évènement. Ainsi, depuis la route de Saissac au niveau du pont de l'Alzeau jusqu'à l'entrée du village, de nombreux spectateurs se pressaient le long de la D103, assurant l'animation par des banderoles, des cris et des inscriptions sur la chaussée.

Les habitants de notre commune n'ont pas été en reste. De nombreux rassemblements festifs ont ainsi été organisés tout au long de cette journée afin de profiter de cette occasion unique, dans la joie et la bonne humeur.

La tension est montée au fil des heures, jusqu'à l'apparition de la caravane du tour et de son folklore, pour la plus grande joie des petits et des grands.



Après 45 minutes d'attente supplémentaire, les coureurs se sont présentés à Saint-Denis pour un moment de grande émotion, mais très éphémère.

Cette journée mémorable s'est achevée aux environs de 18 heures, après le passage des derniers coureurs. Cet évènement s'est parfaitement déroulé, sans aucun incident et pour le plus grand bonheur du public.



LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Notre commune étant située en zone blanche, un dispositif de transmission (antennes) est en cours de déploiement afin de régler la problématique des communications téléphoniques sur Saint-Denis.

Ce projet a fait l'objet, courant 2021 et durant le 1^{er} trimestre 2022, de plusieurs réunions d'informations, en concertation avec la commune de Brousse-et-Villaret, dans le but d'optimiser les zones à couvrir et de limiter au maximum le nombre d'équipement pour chaque commune. L'emprise au sol est de 6 x 8 mètres.

L'implantation retenue se situe sur un terrain communal, sur le plateau de Bès. L'héliportage et la fixation du pylône treillis d'une hauteur de 36 m est intervenu fin septembre 2022, ainsi que la pose des différents composants nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Des travaux préparatoires comportant une dalle béton et un grillage de sécurisation de 2 m de haut ayant été réalisés durant l'été 2022. Fin 2022, les paraboles des différents opérateurs ont été installées.

Nous sommes actuellement dans l'attente de la réalisation des travaux d'enfouissement du câblage électrique nécessaire à l'alimentation de cette antenne en électricité, et de son raccordement au réseau par Enedis.



Déploiement du réseau public très haut débit THD

Dans le cadre de ses missions d'aménageur numérique au sein du département de l'Aude, le SYADEN (Syndicat Audois de l'Énergie et du Numérique) est chargé du déploiement du réseau public très haut débit audois.

Suite à une 1^{ère} phase de couverture de 105 000 prises en fibre optique (Ftth), finalisée en 2022, le SYADEN a pour objectif de desservir, à l'horizon 2025, 226 nouvelles communes du département en Ftth.

Ce déploiement de la 2^e phase du projet, financé par l'ensemble des intercommunalités audoises, dont la CDC de la Montagne Noire, le Département de l'Aude, l'État et le SYADEN, vise à aboutir à la généralisation de la fibre optique sur l'ensemble du territoire audois.

La fibre, insensible aux perturbations électromagnétiques, va permettre une connexion internet ultra-rapide, des téléchargements en un rien de temps, une image télévisuelle haute définition et des usages simultanés d'appareils, tout en gardant une connexion fluide.

Les travaux de déploiement sont en cours sur la commune de Saint-Denis et vont se poursuivre pour une mise en commercialisation prévue pour le dernier trimestre de cette année.



Vous pouvez vous rendre sur les sites du SYADEN et Emeraude THD pour toutes informations complémentaires.

www.syaden.net

www.emeraudethd.fr

TRAVAUX



AMÉNAGEMENTS 2022 DE NOS RUES ET AMÉLIORATION DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES

Lors du conseil municipal du 6 avril 2022, a été voté et approuvé, le « Programme de voirie 2022 » portant sur l'amélioration de certaines voies communales et la gestion du ruissellement des eaux de pluie.

Ont ainsi été réalisés par ce programme 2022 :

- la réfection du parking de la Poste



- la réfection de la rue des Fresnes
- la réfection du chemin des Jardins

Ainsi que la réalisation de travaux sur l'écoulement des eaux pluviales sur :

- le chemin des Moulins
- la route de Montolieu
- le chemin de Ruffel le Bas.



Ces travaux représentent un coût de 37 000€ HT soit 44 400€ TTC.



DU RENFORT POUR le service technique

Pour l'entretien des rues du village et du cimetière. le conseil municipal a fait le choix cette année, de faire intervenir l'ESAT* Jules Fil de Carcassonne, établissement de l'AFDAIM, qui emploie des travailleurs en situation de handicap.

Ces interventions réalisées par deux équipes encadrées par deux moniteurs d'ateliers, vont permettre de réaliser l'entretien de l'ensemble du village sur une courte durée en coordination avec les employés municipaux.



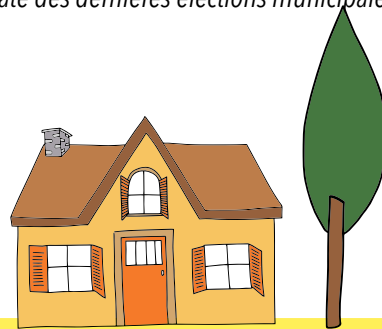
Les prestations réalisées par l'ESAT vont permettre de libérer du temps au service technique, qui pourra ainsi se consacrer à d'autres travaux.

* Établissement et service d'aide par le travail

URBANISME



Dossiers déposés
depuis le 15 mars 2020
(date des dernières élections municipales)



2020
4 permis de construire et 7 déclarations préalables de travaux.

2021
10 permis de construire et 15 déclarations préalables de travaux.

2022
5 permis de construire et 17 déclarations préalables de travaux.

2023
2 permis de construire et 11 déclarations préalables de travaux.

arrête au 24 mai

À VOS AGENDAS !



MERCREDI 5 JUILLET

Grande fête de la littérature et de la jeunesse

**VENDREDI 28, SAMEDI 29
ET DIMANCHE 30 JUILLET**

Fête du village organisée par le Comité des fêtes.

SAMEDI 7 OCTOBRE

Canalathlon 2023

Canalathlon est un évènement sportif et convivial qui se déroulera cette année au cœur de la Montagne Noire. Saint-Denis sera le village « Arrivée » avec une course d'orientation dans le village.

Animations :

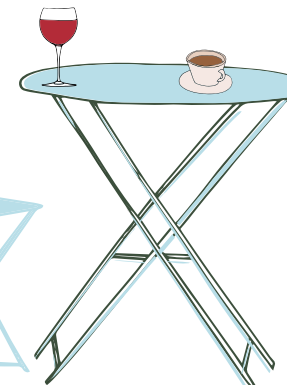
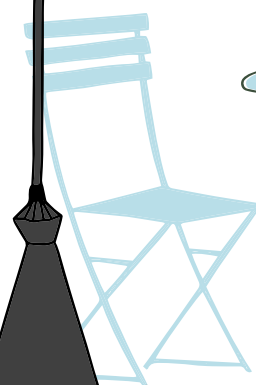
- Marché de producteurs et artisans locaux,
- Exposition,
- Concert,
- Jeux d'enfants,
- Restauration sur place.

SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 EN SOIRÉE

Dans le cadre des festivités **Contes en Montagne Noire** (du 12 septembre au 14 octobre) : **soirée avec la chanteuse Isabelle Jannot**

SAMEDI 13 OCTOBRE 2023

3^e édition de l'opération « Le jour de la nuit »
Marche de nuit.





Un des objectifs prioritaires du Conseil Municipal est le développement de la communication au sein de la commune, au profit de ses habitants.

À ce titre, le site de la commune **saintdenis-aude.fr** est maintenant alimenté très régulièrement afin de diffuser l'ensemble des informations nécessaires au profit des habitants.

Par ailleurs, la commune dispose, depuis le 17 septembre 2021, d'un moyen de communication **PanneauPocket**.

Enfin, par le biais de PanneauPocket, la commune a assuré la publication de 132 panneaux d'information sur les 12 derniers mois, dont 8 sont en cours.

- les réunions du Conseil Municipal
- les risques particuliers (pluie, neige, vent fort), ce qui a permis d'avertir préventivement les habitants lors de l'épisode neigeux du mois de janvier 2023.
- les incidents techniques comme les coupures de courant.

PanneauPocket a su trouver sa place dans notre dispositif de communication et a prouvé toute son efficacité en de multiples circonstances.

Nous nous efforçons maintenant d'améliorer la réactivité des communications, tant sur le site de la commune que sur PanneauPocket, afin de permettre à tous, une anticipation sur les événements en cours, en particulier lorsqu'ils concernent des alertes « Météo », les travaux en cours ou les pannes de courant sectorisés sur la commune.

Le Conseil Municipal remercie la population pour son implication dans la réussite de ce déploiement.

À ce jour,
442 smartphones
ont enregistré
Saint-Denis dans
leurs favoris,
3307 lectures
sont intervenues
sur la période
du 12 avril au 12 mai
2023.



Grâce à ce dispositif, la commune est en mesure de vous informer en temps réel, de tous les événements en cours ou à venir, relatifs à la vie du village.

Cela concerne notamment :

- les travaux
- les manifestations associatives et communales



DES ARBRES REMARQUABLES À BÈS

Bien cachés au milieu des broussailles et buissons de houx, cinq hêtres magnifiques poussent depuis des siècles en bordure du chemin du lac de Bès, restant inconnus de la plupart des habitants du village.

Ces cinq hêtres seraient âgés de près de 400 ans, comme en atteste leur circonférence, qui est de plus de 5 mètres et l'importance de leurs frondaisons.

Leur origine reste inconnue et se perd dans la nuit des temps, certains faisant remonter leur existence à l'époque du Roi Louis XIV.

En 1665, le baron Pierre Paul Riquet a obtenu l'autorisation du Roi Louis XIV de capter les eaux de la Montagne Noire en détournant le lit de la rivière Alzeau afin de créer le canal du Midi.

Durant les travaux, afin de les superviser, Pierre Paul Riquet aurait demeuré au château de Fargues, lui-même proche du site des arbres remarquables. Espérant que le Roi Louis XIV se déplace sur les lieux du chantier, Pierre Paul Riquet aurait fait aménager une tour du château pour qu'elle puisse accueillir le souverain.

Pierre Paul Riquet aurait ensuite ordonné la création d'une allée bordée d'arbres, allant du domaine de Fargues au point de départ du chantier pour permettre au roi d'accéder à la prise d'Alzeau.

Aucun texte cependant ne mentionne la venue du souverain à Saint-Denis, ni n'atteste de la véracité de ce récit qui n'est certainement qu'une légende.

Constatant la beauté de ce site, la municipalité a décidé de l'aménager afin de le protéger et de le faire connaître du public.

Pour éviter le stationnement de véhicules sous ces arbres et un piétinement de leur système racinaire, le chemin d'accès a été dévié et une allée piétonne, longue de 60 m, a été créée.

Les broussailles et les buissons de houx qui les dissimulaient ont été enlevés.

Une procédure d'inscription sur la liste nationale des arbres remarquables a été engagée par la municipalité. Le représentant départemental de l'association ARBRE s'est rendu sur place et a été littéralement subjugué par la majesté de ces hêtres et du paysage environnant. À sa connaissance, aucun autre site en France ne regroupe 5 arbres aussi anciens sur une même allée.

Enfin, un aménagement de l'ensemble des lacs de Bès, comprenant le débroussaillage et le nettoyage des rives des trois plans d'eau ainsi que la création d'un chemin de promenade avec des aménagements en bois (ponts, caillebotis) est en cours.

Ces cinq grands arbres, âgés de quatre siècles, sont les dernières sentinelles qui restent aujourd'hui de ces temps anciens. Ils nous regardent sereinement passer sous leurs grands ombrages multiséculaires.

Respectons-les et prenons soin d'eux.



**NAISSANCES : la famille s'agrandit !**

Sayan, Marc, Roger Besombes,
né le 24 Juillet 2022
Gabin, André, Laurent, Gustave Bertrand,
né le 1^{er} Août 2022

MARIAGES : ils se sont dit oui !

Marine Lignon et Laurent Bressan (02/07/2022)
Cindy Chadaillat et Gaël Constansa (16/07/2022)
Alicia Morer et Yann Folch (20/08/2022)

DÉCÈS : ils nous ont quittés

Christine Roussel née Vasse, décédée le 2 novembre 2022
Denise Moutou, décédée le 13 janvier 2023
Yvonne Ollier née Duedra, décédée le 13 avril 2023
Henriette Frances née Maccani, décédée le 8 juin 2023

En 2022, comme en 2021, la population de notre commune a augmenté.

Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Denis.

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le maire,
il se tient à votre disposition pour vous recevoir
sur rendez-vous le vendredi matin
de 9h à 12h.

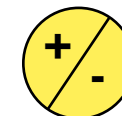
04 68 26 40 64



Pompiers18 ou 112
Urgences Samu Aude 15
Gendarmerie 17
Secrétariat de mairie 04.68.26.40.64
Agence postale 04.68.25.22.78

Maison France-Service
(secteur Montagne Noire) 04.68.26.33.22

Déchetteries CDC :
Saissac et Cuxac-Cabardès 04.68.11.60.15
Salsigne 04.68.71.55.21
Ramassage encombrants 04.68.11.60.35



L'exercice comptable 2022 du budget principal de la commune présente un solde de clôture positif de 42.978,93€ avec un excédent de 197.999,66€ en section de fonctionnement et un déficit de 155.020,73€ en section d'investissement.

Quant au budget de l'eau et de l'assainissement, le solde de clôture est de -66.299,69€ en 2022. Ce montant est rééquilibré par le résultat reporté de 2021, pour atteindre un excédent de 96.493,53€ en section de fonctionnement et de 51.103,99€ en section d'investissement.

Au 1^{er} janvier 2023, la commune est passée à la nomenclature comptable M57 pour le budget principal.
Le budget principal 2023 a été voté le 4 avril pour un montant total de 1 882.464,29€ (752.998,73€ en section d'investissement et 1 129.465,56€ en fonctionnement).

Cette année encore, la situation comptable de la commune est stable, ce qui permettra d'aborder de manière sereine et raisonnée les projets à venir.

**BUDGET TOTAL
2023
1,8 M€**

Le budget 2023 de l'eau et l'assainissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 354.022€ avec un montant de 155.813,17€ en investissement et 198.208,83€ en fonctionnement.



Notre bibliothèque municipale a repris son rythme d'activité normale, après la période particulièrement compliquée liée à la pandémie et à ses contraintes. Nous remercions l'équipe des bénévoles qui œuvrent sans relâche pour maintenir ce lien culturel primordial et indispensable dans nos petites communes.



Une réflexion est en cours au sein du conseil municipal sur la nécessité de rénover la bibliothèque communale. Les travaux projetés comprennent le remplacement de menuiseries simple vitrage, par des menuiseries double vitrage sur 3 fenêtres, la porte d'entrée principale, une porte d'entrée secondaire et 3 persiennes. Ces travaux doivent ainsi permettre une réduction significative des dépenses énergétiques tout en améliorant les conditions d'utilisation de ces locaux par nos bénévoles, les conditions d'accueil du public, les conditions de stockage et de préservation des ouvrages et revues disponibles.

Le coût de ces travaux s'élève à 10.654€ HT, soit un total de 12.784,80€ TTC.
Une demande de subvention a été déposée.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS**Partir en livres**

Grande fête de la littérature de jeunesse, le mercredi 5 juillet avec plusieurs animations :

- Bébés lecteurs
- Atelier dessin : apprendre à dessiner un personnage de BD
- Escape Game

Rendez-vous traditionnel de Contes en Montagne noire

Du 12 septembre au 14 octobre, avec une soirée à St-Denis, le 7 octobre avec la chanteuse Isabelle Jannot.



L'aménagement et la sécurisation de notre bassin se poursuit.

Poursuivant notre politique d'aménagement du bassin de Saint-Denis, en prenant toujours garde de ne pas dénaturer le site et en lui conservant son cachet naturel qui nous donne tant de plaisir lors de nos promenades sur ses rives, **nous avons mis en place des barrières en bois pour sécuriser le pourtour du déversoir principal et réduire ainsi le risque de chutes.**

Ces barrières sont également destinées à éviter le passage et le stationnement de véhicules sur la bordure de ce déversoir. En effet, leur poids pourrait, à terme, fragiliser le mur de soutien.

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Afin d'éviter le stationnement de camping-cars dans le chenal du déversoir secondaire, **des plots amovibles ont été installés et des châtaigniers ont été plantés.** Les véhicules de loisirs stationnant dans ce chenal couraient un risque certain lors des crues. Nous avons d'ailleurs dû en faire évacuer plusieurs en pleine nuit au cours des années passées.

Enfin, ce dispositif permet de garder le chemin en accès libre pour les éventuelles interventions des services de secours (les barrières étant équipées

de cadenas spécifiques). Les panneaux rappelant la vitesse maximale à ne pas dépasser sur la crête du barrage et le poids maximum ont été remontés de quelques mètres sur la route afin de dégager la vue depuis la digue.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Le panneau rouge, peu esthétique, qui énonçait les anciens arrêtés municipaux a été enlevé. Il a été remplacé par une plaquette d'information où sont mentionnées les diverses prescriptions et règles de vie sur le secteur du bassin. Cette plaquette a été installée sur le parking, à l'entrée du barrage, afin d'informer les différents promeneurs.



LE LEVAGE DE LA VANNE DE FOND MODERNISÉ

Afin d'améliorer la sécurité des employés municipaux lors de la manœuvre de la vanne de fond qui est effectuée lors des crues, souvent pendant des orages ou des tempêtes, le vérin a été remplacé. L'ancien dispositif demandait des manœuvres complexes et délicates pour parvenir à ouvrir en totalité la vanne car la course du vérin était trop courte. En actionnant une pompe manuelle, les employés devaient ouvrir le vérin, caler la vanne, débloquer puis redescendre le vérin pour y ajouter un manchon et enfin à nouveau ouvrir le vérin. Ceci représentait une forte perte de temps et se faisait toujours dans des conditions climatiques très dégradées.

Nous avons donc décidé le remplacement du dispositif de levage de la vanne qui maintenant se fait en une seule manœuvre, le vérin étant télescopique, en utilisant une pompe électrique branchée sur batterie. Le coût de cette opération s'est élevé à 10495€.

VALIDATION DES TRAVAUX PAR LA DREAL*

Enfin, le 20 décembre 2022, l'ingénieur de la DREAL de Montpellier (organisme en charge de la

surveillance et de la sécurité de tous les ouvrages hydrauliques de la région) est venu inspecter et évaluer l'ensemble des travaux réalisés sur le barrage. Il a ainsi pu constater la très bonne réalisation des différentes prescriptions qui nous avaient été fixées (renforcement et étanchéification de l'ouvrage, mise en place de dispositifs de surveillance complémentaires).

Le comportement du barrage ne présentant aucune anomalie, il a décidé d'annuler l'obligation que nous avions d'effectuer des contrôles journaliers pour ne plus faire qu'un relevé de mesures hebdomadaire.

En espérant que l'ensemble de ces aménagements vous donne satisfaction, toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles promenades autour de notre bassin !

*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



CLASSE VERTE À ASCOU-PAILHÈRES

Du 30 mai au 2 juin, les élèves du CP au CM2 de l'école de Saint-Denis sont allés en classe verte à Ascou-Pailhères en Ariège.

Le premier jour, les écoliers ont vu les différentes façons de faire du feu puis se sont baladés, sous la pluie, dans la forêt afin de découvrir le paysage montagnard.

Le lendemain, nos élèves se sont engouffrés dans la forêt à la recherche d'empreintes et de traces d'animaux (crottes, empreintes, boutis, poils...). Ils ont ensuite moulé et peint avec de l'argile, l'empreinte de l'animal de leur choix.

Le jour suivant, les enfants sont partis en randonnée pendant trois heures pour atteindre le col du Rébenty où ils sont tombés sur une tourbière.

Sur le chemin, ils ont dû franchir de nombreux obstacles : rivières, boue, herbes piquantes, racines... Quelle aventure incroyable !

Pour leur dernière soirée, les jeunes montagnards se sont retrouvés dans une salle pour une boum endiablée. Au menu : danses enflammées, boisson (non alcoolisée) à volonté.

Le jour du départ, fatigués par la boum, c'était le moment de faire les valises avant de terminer le séjour par une course d'orientation au pied des pistes de la station !

Tous les enfants ont été ravis de ce superbe séjour en Ariège !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE de Saint-Denis a renouvelé, en décembre 2022, sa traditionnelle vente de chocolats de Noël qui remporte chaque année un franc succès. Les sapins de Noël et les galettes des rois étaient également attendus.

L'APE a participé au marché aux plantes organisé par l'école, en tenant une buvette avec restauration. Malgré un temps pluvieux, la population était au rendez-vous et a fait de cette journée une belle réussite.



Toutes les actions de l'APE ont pour but de reverser des fonds à l'école, en vue de permettre l'achat de matériel et jeux pour les enfants et leur faire bénéficier de sorties et voyages scolaires.

Une friperie solidaire à Saint-Denis

Depuis novembre 2022, une friperie solidaire a vu le jour à Saint-Denis. Friperie qui fonctionne grâce à des dons, du bénévolat et beaucoup de bonnes volontés. La mise en place et les ventes se font, chaque mois, le temps d'un week-end, dans la salle du Théron. Tout ce qui vous est proposé par l'association LC² est soigneusement trié et sélectionné par nos soins et tous les bénéfices qui en découlent sont intégralement reversés à la coopérative scolaire de l'école du village.

En attendant de vous retrouver nombreux, dès septembre, pour la saison d'ouverture 2023/2024. Nous tenons à remercier la mairie pour nous avoir suivis dans cette aventure, ainsi que toutes les personnes qui y ont participé avec leur aide et/ou leurs donations. À très bientôt !

Célia et Laura



ASSOCIATION À FLEUR DE MOTS

À fleur de mots propose régulièrement des ateliers d'écriture créative. Écrire en groupe à partir de propositions ludiques, pour le plaisir de s'exprimer en toute liberté !

Animé par Jocelyne Chaillou-Dubly
13, rue du Bâtiment
ecriejocelyne@laposte.net
Tél : 06.73.83.87.95



ASSOCIATION MÉLI MÉLO

Méli Mélo fonctionne depuis sa création en 2020. En 2021, l'association comptait une trentaine de membres. À ce jour, ils sont au nombre de 40.

L'association vous propose des activités multiples au sein de notre village : gym, zumba, yoga, peinture et cours d'informatique. Par ailleurs, des sorties « marche » sont organisées pour les adhérents qui le souhaitent.



LE COMITÉ DES FÊTES

Notre fête d'été 2022 a été une réussite. Les 50 ans du Comité ont été célébrés de la meilleure des manières. Le public était au rendez-vous et nous vous remercions d'avoir permis que cet évènement soit un succès ! Cette année encore, associés à l'AAPPMA, le méchoui de la Pentecôte, cher à nos aînés, a réuni les habitants du village et des environs, dans une bonne ambiance et sous un soleil radieux !
Merci à tous !



Nous vous présentons le programme de la fête 2023. Elle aura lieu les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juillet 2023. Comme l'an passé, nous espérons qu'elle sera appréciée de tous !
Le tour de table est prévu le dimanche 23 juillet à partir de 10h. Rendez-vous sur la place de la Fontaine pour ceux qui veulent nous rejoindre. Les jeunes, les moins jeunes et les enfants y sont conviés, sachant que les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés.

VENDREDI 28 JUILLET

On mange à l'œil sur les remparts, animé par Les Sévillants, les Barbiches Tourneurs et Best Night, Disco mobile.

SAMEDI 29 JUILLET

14h30 **Concours de pétanque** en doublette
19h **Apéritif de la mer** « moules-frites »
Animé par Virgil suivi des Frères Rays.

DIMANCHE 30 JUILLET

14h30 **Concours de pétanque** en tripléte
19h30 **Apéritif sous les platanes** suivi du **repas aligot et magret**.
Animé par le spectacle de cabaret **Show devant**, de la troupe Les Robinsons, suivi de la soirée dansante.

Comme chaque année, nous nous investissons pour que cette fête soit une réussite. Nous remercions la municipalité, les Dyonisiens et les sponsors de nous soutenir et de répondre présents chaque année. Bien sûr, tous ceux qui veulent nous rejoindre au sein du Comité des fêtes sont les bienvenus !

Le Président, Benoît ASSIE

LES AÎNÉS DE LA MONTAGNE NOIRE

Notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 19 février à Fontiers-Cabardès, en présence de M. le Maire de Fontiers-Cabardès et d'un adjoint représentant la mairie de Saint-Denis.

Après avoir fait le bilan 2022 et procédé au renouvellement de la présidente et de la trésorière, en présence de nombreux adhérents, nous nous sommes retrouvés à la salle municipale autour d'un succulent repas. Tous les participants se sont séparés en fin d'après-midi, en se promettant de renouveler cette sympathique journée en 2024.



LES ACTIVITÉS 2023

- **Le marché de printemps** s'est tenu le 21 mai à St-Denis et non à Fontiers-Cabardès, comme prévu initialement, compte-tenu d'une météo capricieuse.
 - **Vide-grenier** à Fontiers le dimanche 16 juillet
 - **Vide-grenier** à Saint-Denis le dimanche 20 août
- Pour ces deux animations, une restauration sur place sera proposée.
- **Soirée festive du réveillon** le dimanche 31 décembre

ouverte à tous, adhérents ou pas. Repas traiteur, cocktails, soirée dansante avec l'orchestre Guy Lacroix.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Danièle :

04 68 25 03 86.



ASSOCIATION DE PÊCHE A.A.P.P.M.A

Succès de l'animation pêche pour les enfants le 28 mai. Le mauvais temps des jours précédents n'encourageait guère à l'optimisme et pourtant cette journée s'est déroulée par beau temps au lac de Bès. Cette 13^e édition, bien ancrée dans la tradition, a été le rendez-vous d'un nombre important de jeunes (22) et de leurs accompagnants, venus savourer un plaisir commun.

Dès 9h30, les - de 13 ans ont pendant 1h30, participé à la découverte de la pêche à la truite. Puis, un petit déjeuner a été offert aux participants et accompagnants. Tous les enfants ont reçu des récompenses: coupes, cannes à pêche, t-shirts... Dotations de la Fédération de Pêche de l'Aude, de Groupama et du Département: un grand merci à eux. Les prises ont été mises en commun et partagées entre tous les participants.

La remise des prix s'est faite en présence du conseiller départemental, M. Paul Griffé, de la représentante de la mairie de Saint-Denis, Mme Chantal Constansa et du président de l'AAPPMA Saissac Montagne Noire, M. Guy Masson qui a tenu à remercier M. le Maire de Saint-Denis, Michaël Laurent, son conseil municipal et les employés municipaux, qui avaient nettoyé les abords du lac, les responsables des sociétés de pêche présents de l'AAPPMA, les bénévoles et les membres de la société de pêche du lac de Bès qui avaient prêté le lac pour cette journée. Un apéritif a clôturé cette matinée.

Rendez-vous est pris pour une 14^e animation en 2024.



TRIAL CLUB DE LA MONTAGNE NOIRE

Le TCMN organise une nouvelle fois son épreuve de trial annuel à Saint-Denis. C'est la 5^e manche du championnat d'Occitanie FFM qui compte 9 journées étalées de mars à la finale, qui aura lieu à Cornillon (30), le 5 novembre prochain.

Cette année, notre épreuve aura le privilège d'accueillir, en plus des catégories seniors traditionnelles, une manche du championnat mini trial réservée aux enfants de 6 à 10 ans. Ils évolueront sur un parcours spécifique avec des motos adaptées à leur âge et encadrés par des moniteurs diplômés, sur une boucle partant du centre du village et s'étalant sur 1 petit km.

Le parcours traditionnel de 7 km partant également du village pour suivre les bords de l'Alzeau jusqu'au barrage pour retourner à son point de départ, sera suivi par les pilotes des catégories adultes. Une zone où évolueront tous les pilotes sera mise en place sur la place centrale du village, ainsi qu'une buvette pour que tous les spectateurs puissent voir et apprécier les talents des virtuoses de l'équilibre.

Nous remercions la municipalité et les habitants de la commune de nous accueillir une nouvelle fois, et ce depuis bientôt 50 ans.

*Le président
Gérard Lamarque*



LA LIGNE DE TRAMWAY DE LA MONTAGNE NOIRE (1905-1932): De Fanjeaux à Saint-Denis

“ C’est sur l’intervention du Docteur Gauthier, qui devait devenir plus tard ministre des Travaux Publics, que la question de la création d’un réseau d’intérêt local prend forme en 1889.

Le Conseil Général en reconnut la nécessité car les chemins vicinaux devenaient insuffisants pour assurer la circulation à bas prix de véhicules lourdement chargés. En 1886, il approuve un projet dans lequel figure pour desservir une partie de la Montagne Noire, une ligne Fanjeaux - Saint-Denis.

C’est le 10 mai 1905 que ce tramway arrive à Saint-Denis pour la première fois. Il appartient à la C^{ie} des Tramways à Vapeur de l’Aude, société fondée en 1898 sous la présidence du baron Hely-d’Oisel qui gère un réseau comprenant 11 lignes et 357 km de voies métriques.

Les rails étaient noyés dans les chaussées existantes et simplement posés sur des traverses en bois. Quatre robustes locomotives d’un poids de 21 tonnes se relayaient sur la ligne. Le parcours Bram - Saint-Denis était couvert en 1 h 34 en 1909 et 2 h en 1915. Trois allers-retours étaient effectués dans la journée, rythme qui, par moment tombe à deux et même à un seul pendant la Grande Guerre.

Après Bram (altitude 133 m), depuis Fanjeaux (altitude 360 m), le tramway rejoignait Saint-Martin-le-Vieil, puis quittant Cenne-Monestiés, le train entamait la difficile montée vers Saint-Denis (altitude 530 m). Avec une pente moyenne de 24 %, une voie à faible écartement (1 m) et des courbes de 100 m de rayon, voilà ce que devait affronter la « Corpet-Louvet » du nom du constructeur de machines à vapeur. La voie serpente en flanc de colline, enjambant ruisseaux et rivières au-dessus desquels de nombreux ouvrages d’art sont réalisés. Le relief accidenté et les motifs économiques, nécessitent un effort de créativité dans l’exécution des travaux, plus important que pour la réalisation d’une voie de plaine.

Terminal, la gare de Saint-Denis est située à l’ouest du village. Son implantation demandera la réalisation de travaux importants : à l’origine, le terrain à aménager offre un dénivelé d’environ 4 m sur la largeur, pour une pente de 10 % sur une longueur de 110 m, soit 4 500 m² de remblayer. Ce sont des tonnes de gravats, de pierres et de rochers qui vont être transportés par charrettes à bœufs, sur la parcelle destinée à ériger les constructions nécessaires à l’exploitation de la future gare.

Dopée par ce nouveau moyen de transport, l’économie montagnarde prend un nouvel essor. Les villages de desserte et limitrophes à la voie ferrée vont bénéficier d’un développement agricole, artisanal et industriel par l’ouverture de marchés sur la plaine du Razès, le pays bas, région audoise viticole et le transfert des productions, via Bram, par la grande ligne de la C^{ie} des Chemins de Fer du Midi. La commune exporte chaque année vers la plaine, par le chemin de fer, 7 000 quintaux de fourrages ou de denrées alimentaires.

Le conseil municipal prévoira ainsi le triplement de ces quantités par l’apport des trois communes limitrophes : Brousses-et-Villaret, Fontiers-Cabardès et Lacombe. Le bois provient des forêts de Ramondens et de la Louba-tière : chênes et hêtres en grumes ou en bois de chauffage.



Le fourrage est expédié vers les basses plaines de l’Aude pour alimenter les écuries de propriétaires viticoles dont le cheval est le seul moyen de traction, tout comme pour l’armée pour assurer les besoins des compagnies et escadrons de soldats à cheval.

La majeure partie de l’élevage est réservée aux chevillards et maquignons qui, par wagons, dirigeaient les bêtes vers différentes destinations.

Un ou deux wagons sont mis à la disposition des voyageurs, leur nombre fluctuant en fonction des saisons et des périodes de marchés et foires. L’alimentation, semences, engrais, matériaux de construction, etc. font partie du voyage de retour.

Le courrier et les colis postaux sont confiés au convoyeur voyageant en compartiment aménagé situé en fin de rame, facilitant ainsi le lien social entre les différentes communes desservies.

Une extraordinaire animation entourait départs et arrivées, c’était le rendez-vous de la jeunesse, un lieu de rencontre et de distraction. Les jours de fête ou de foire, dans les rires et les chansons, la ribambelle endimanchée des invités était reçue à la gare. La fête terminée, on les y raccompagnait, non sans quelque mélancolie, en se promettant de se revoir bientôt.

Mais en août 1932, c’est l’arrêt complet de la ligne, faute de rentabilité. Privés de moyen de transport efficace, les éleveurs durent subir les prix imposés par les maquignons. Dès lors, les bouchers de la plaine ne vinrent plus choisir et acheter le bétail sur place. Quant à l’industrie du bois, faute de livraisons rapides des traverses de chemin de fer, la Compagnie du Midi passa commande ailleurs.

“ Saint-Denis comptera dans les années 1900 pas moins de neuf entreprises artisanales et industrielles et dix commerces, dont trois boulangers, trois cafetiers et quatre épiciers.